

ZONAGE

- UA: zone urbaine à vocation principale d'habitat
- UE: Zone urbaine dédiée aux activités économiques
- AUca: Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- A: Zone agricole
- AE: Zone agricole propice au développement éolien
- N: Zone naturelle

PRESCRIPTIONS SURFACIQUES

- OAP Trame Verte et Bleue
- Emplacement réservé
- Orientations d'aménagement et de Programmation
- Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N
- Aire de captage
- Espace naturel à préserver

PRESCRIPTIONS LINEAIRES

- Éléments de paysage, (sites et secteurs) à préserver pour des motifs d'ordre écologique
- Voies, chemins, transport public à conserver et à créer
- Zone d'exposition au risque d'effondrement

PRESCRIPTIONS PONCTUELLES

- 07- Eléments de paysage
- 16 - Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Cavités

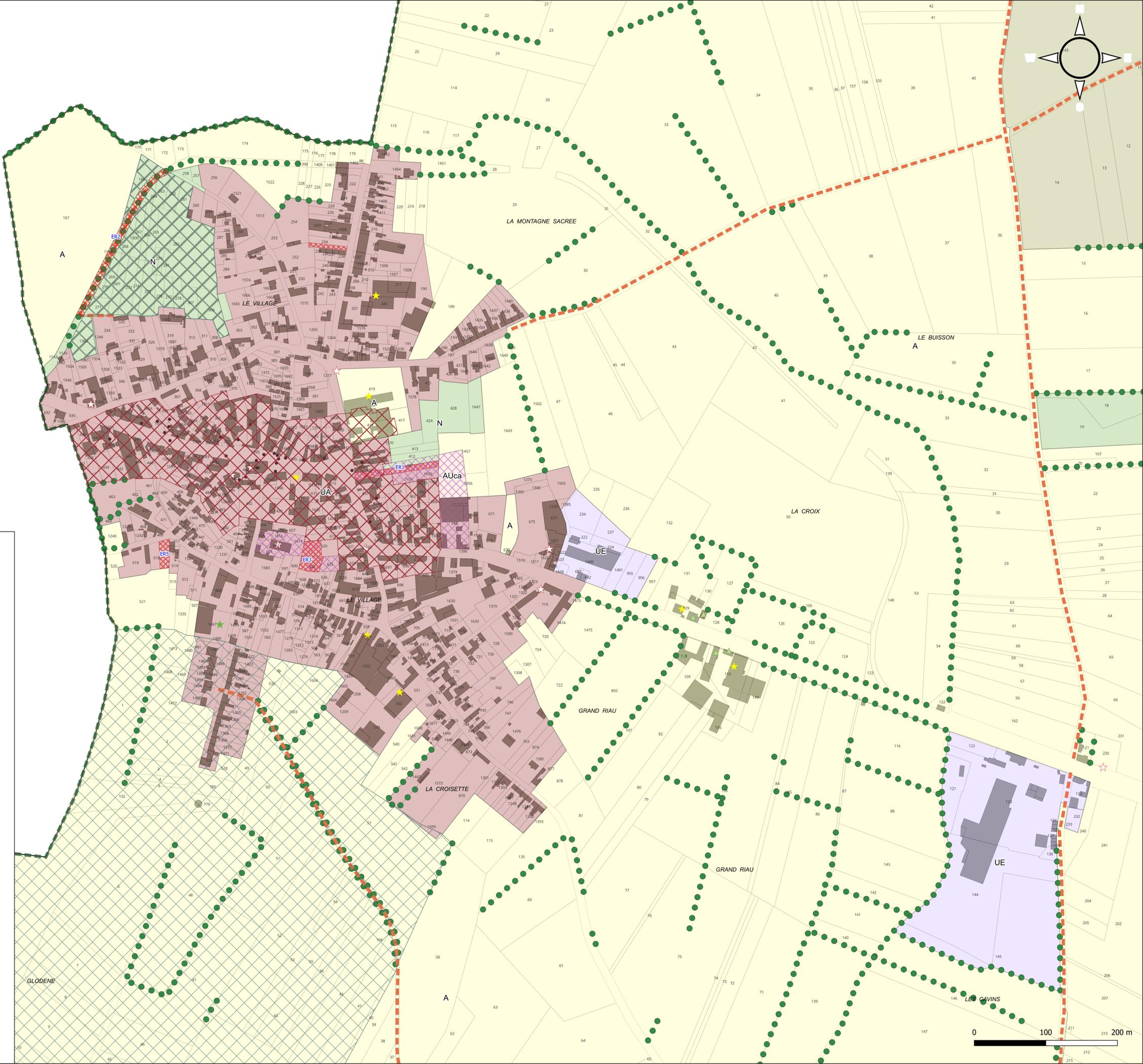
Corps d'exploitation agricole

- Corps d'exploitation comprenant de l'élevage
- Corps d'exploitation en polyculture

FOND DE CARTE

- Bâtiments
- Parcelles
- Limite communale

Désignation	Destination	Destinataire	Surface (m ²)
ER1	Création accès zone à urbaniser	Commune	1530
ER2	Création d'une voie douce	Commune	2390
ER3	Création d'un espace vert public	Commune	1850
ER4	Création avoirie	Commune	275
ER5	Création d'un parking	Commune	542



Département du Nord
Arrondissement de Cambrai

Commune d'INCHY

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU prescrit le : 13/04/2017

PLU arrêté le : 08/11/2024

Enquête publique du 05/05/2025 au 06/06/2025

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du :

Le Maire :
Etienne BASQUIN

3.3 Règlement graphique

Zonage au 1/2500

